

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1993)
Heft: 54: La "Muba" restera bâloise

Artikel: Médicaments Suisses copiés au Brésil : Ciba, Roche et Sandoz unis contre les "pirates"
Autor: Houeller, Yvan le
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847999>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ciba, Roche et Sandoz unis contre les "pirates"

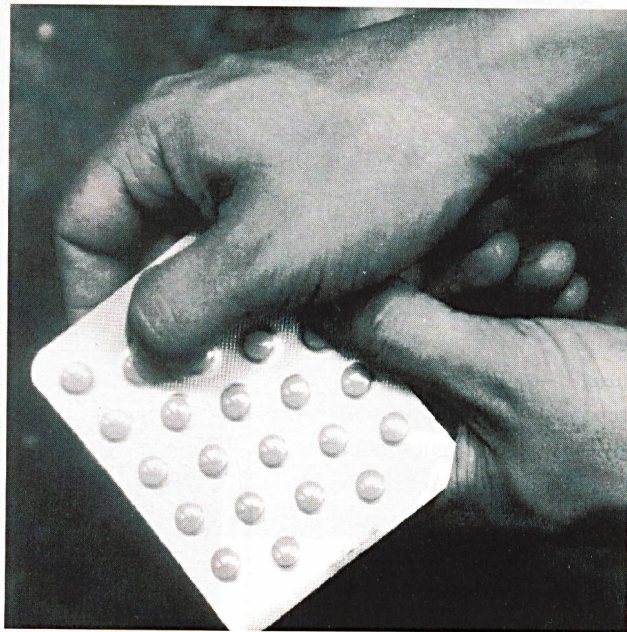


PHOTO : MAX SAGON

Au Brésil, trois géants de l'industrie suisse, alliés à d'autres multinationales, entament un bras de fer avec les autorités de Brasilia. Ciba, Roche et Sandoz jettent toutes leurs forces dans la bataille qui fait rage autour du nouveau code de la propriété industrielle. Ces compagnies en ont assez d'être "piratées" par des petits laboratoires nationaux.

PAR YVAN LE HOUELLER

Les trois géants suisses de la chimie et de la pharmacie, épaulés par des diplomates suisses en poste à Brasilia, participent à une gigantesque opération de "lobbying" auprès des autorités et du Congrès. Afin de protéger leurs produits, les multinationales veulent convaincre les parlementaires d'adopter une loi moderne, au diapason des autres grands pays, en matière de propriété industrielle. Les sénateurs devraient se prononcer d'ici peu sur cette loi très controversée, votée récemment par les députés. Le texte final, revu et corrigé au Sénat, pourrait amener les dirigeants des compagnies étrangères à réduire leurs investissements au Brésil. Il existe dans cet immense pays une

centaine de laboratoires pharmaceutiques d'envergure nationale. A de rares exceptions près, ils sont contrôlés par le capital étranger. Avec Ciba, Roche et Sandoz, les Helvètes ont réussi à se faire une place au soleil : "A nous trois, nous détenons 13% du marché pharmaceutique au Brésil", affirme le Zurichois Hansruedi Wipf, qui préside la filiale de Roche (1200 employés, 2 implantations industrielles, 200 millions de dollars de chiffre d'affaires en 1992).

Aux avant-postes

Hansruedi Wipf multiplie les contacts avec les parlementaires, les gouverneurs des états-clés de la Fédération brésilienne, les journalistes... Il coordonne la bataille secrète que les multinationales mènent contre les défenseurs du nationalisme et du protectionnisme, encore très influents au Brésil. "Il est inacceptable que des compagnies comme les nôtres puissent lancer un produit au Brésil sans que celui-ci soit protégé par une patente", affirme le Bernois Norbert Gmür, président de la filiale de Ciba (2900 salariés, 6 fabriques, 400 millions de dollars de chiffre d'affaires en 1992). Effectivement, depuis 1971, les entreprises pharmaceutiques, chimiques et alimentaires ne peuvent guère protéger leurs produits par des brevets. A l'heure du "miracle économique", les gouvernements militaires entendaient favoriser les

laboratoires nationaux, qui avaient donc carte blanche pour imiter - sans verser de royalties - les produits des compagnies nord-américaines et européennes.

D'une pierre deux coups

Hansruedi Wipf cite un exemple de "piratage" dont Roche a été victime. Le Tilatil est la version brésilienne d'un médicament contre les rhumatismes commercialisé en Suisse sous le nom de Tilcotil. Deux laboratoires brésiliens ont lancé chacune un produit semblable au Tilatil : Tenoxen (fabriqué par Biosintetica) et Legil (Mille Roux). Le Zurichois évalue à 500.000 dollars par an le préjudice causé par la double imitation. Mais il s'empresse d'ajouter que Roche, comme Ciba et Sandoz, ont assez peu souffert de cette industrie de la copie. "Nous autres Suisses avons de nouveaux produits pharmaceutiques terriblement sophistiqués, toujours plus difficiles à imiter", relativise Horst Seller, dirigeant de la filiale de Sandoz au Brésil (2500 employés, 5 laboratoires et usines, 171 millions de dollars de CA en 1992).

La peur des risques

Une certitude : la crainte des pirates a freiné l'introduction d'innovations au Brésil, notamment sur le marché prometteur de l'agrochimie. Norbert Gmünd explique : "Ciba aimerait bien apporter au Brésil des

semences modifiées par la biotechnologie, qui présentent une grande résistance aux agressions de certains insectes. Mais nous avons très peur d'être volés..." Le Bernois estime que le Brésil, au potentiel agricole énorme, est menacé d'avoir une productivité inférieure à ses voisins argentins et chiliens. Hansruedi Wipf évoque une autre absurdité : "Roche effectue à Bâle des recherches sur la malaria, utilisant des moustiques d'origine tropicale. S'il existait une vraie loi en matière de patentes, nous pourrions envisager une collaboration entre Bâle et les universités brésiliennes".

Une loi dépassée

Le Brésil est l'un des derniers pays à appliquer une loi sur la propriété dépassée et partielle, privilégiant les intérêts nationaux et bafouant les règles du libre-échange. A la Chambre des députés du Brésil, après deux ans de discussions, les députés ont refusé d'accorder aux produits étrangers lancés sur le marché brésilien la protection dont ils disposeraient dans leurs pays d'origine (20 ans en Suisse). Président de l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) à Rio, José Roberto d'Afonseca Gusmao précise : "Les étrangers vont pouvoir breveter des produits pharmaceutiques au Brésil, à condition que ceux-ci aient été fabriqués nulle part ailleurs". Une entreprise serait donc obligée de produire en ter-

ritoire brésilien tous les médicaments pour lesquels l'INPI accorderait un brevet. Cette règle exclut la protection des médicaments importés. En vertu du texte adopté par les députés, le gouvernement pourrait même obliger des compagnies étrangères à céder une licence à un laboratoire brésilien, dans des situations relevant de l'"intérêt national". Un terme vague qui laisserait la porte ouverte à des menaces insupportables pour les investisseurs étrangers, déjà fort ennuyés par l'instabilité économique du géant sud-américain et son inflation délirante. ■

PETITE ANNONCE

Prof. exp. dipl. Cambridge donne cours anglais adaptés aux besoins indiv. Références possibles. Contact : M. Robertson. Tél. 42.77.75.17

Publicité

**PSYCHANALYSE
PSYCHOTHÉRAPIE**

ALLEMAND-FRANÇAIS

**MADAME
A.HAMAD-MEISSER**

TÉL : 48.24.85.68

Publicité

CABINET
François SULGER

DOCTEUR EN PSYCHOLOGIE
PSYCHOLOGUE CONSULTANT
GRAPHOLOGUE DIPLOMÉ

**DEPUIS 1969,
UN OMNIPRATICIEN
À VOTRE SERVICE.**

CONSEIL PERSONNEL
BILAN DE PERSONNALITÉ
ETUDES GRAPHOLOGIQUES

RECRUTEMENT
SÉMINAIRES DE FORMATION
DIAGNOSTIC DE GROUPE
SÉMINAIRE DE CRÉATIVITÉ
ANALYSE DE SITUATION
CONCEPTION DE DOCUMENTS
STRATÉGIE DE PROMOTION
DE L'IMAGE

16 Avenue Reille
75014 Paris
Tél. (1) 45.89.04.73